



Stratégie Kempen Global Listed Infrastructure

Un portefeuille de forte conviction visant à tirer profit de la transition durable

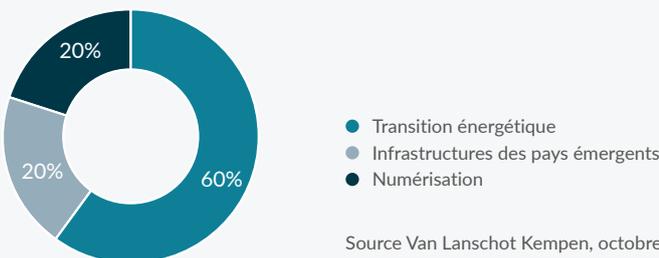
Présentation de la
stratégie - 2024
Réservé aux investisseurs
professionnels

Pourquoi la stratégie Kempen Global Listed Infrastructure ?

- **Accès** : un investissement stratégique soutenu par des mégatendances mondiales telles que la transition énergétique, les infrastructures dans les pays émergents et la numérisation.
- **ESG** : une gestion active conjuguée à une approche ESG prospective afin de prendre en compte l'ensemble des risques et opportunités des investissements et d'avoir un impact significatif sur l'avenir de la planète.
- **Régularité des performances** : les actifs d'infrastructure offrent une visibilité des flux de trésorerie à long terme et une stabilité potentielle des revenus.
- **Protection contre l'inflation** : la stratégie vise à offrir une grande protection contre l'inflation afin de préserver le capital sur le long terme.
- **Source de diversification** : ajoutée à un portefeuille traditionnel, ses caractéristiques plus défensives et ses performances attendues plus élevées se traduisent par un meilleur profil de risque/performance.

Les opportunités dans les infrastructures : trois mégatendances simultanées

Trois mégatendances simultanées sont au cœur de notre allocation d'actifs



Source Van Lanschot Kempen, octobre 2023

- **Transition énergétique** : faire passer notre système énergétique vieux de 130 ans des énergies fossiles aux énergies renouvelables. Dépenses estimées : 110 000 milliards de dollars¹ d'ici 2050.
- **Infrastructures des pays émergents** : fournir des infrastructures à 6 milliards de personnes dans les pays émergents. Dépenses estimées : 1 000 milliards de dollars² d'ici 2030.
- **Numérisation** : connectivité et services numériques (haut débit, 5G, informatique en nuage). Dépenses estimées : 500 milliards de dollars³ d'ici 2030.

1 Source : Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
2 Banque mondiale
3 Union internationale des télécommunications (UIT)

Philosophie d'investissement

Notre philosophie repose sur la conviction que les investissements dans les infrastructures offrent des opportunités durables de fournir des services essentiels à la société. Grâce à nos convictions fondamentales, nous visons à créer de la valeur pour nos clients.

Nos convictions fondamentales

- **Un alpha créé grâce à la sélection de titres « bottom-up »** : nous construisons notre portefeuille avec les mêmes pondérations régionales et de change que notre indice de référence afin de neutraliser les risques liés aux régions et aux devises.
- **Acquérir une meilleure compréhension grâce aux données** : les données nous aident à accroître l'efficacité de nos processus, à identifier plus rapidement les opportunités et à prendre des décisions mieux éclairées. Elles nous aident aussi à détecter les risques.
- **L'ESG au service de l'alpha et de l'atténuation des risques des actifs** : il s'agit avant tout de comprendre la trajectoire d'une entreprise en matière de transition durable et les risques liés à ses actifs physiques. Tous ces éléments sont quantifiés à l'aide de données et d'une approche prospective.



Trois mégatendances dans un même secteur, une excellente classe d'actifs pour des performances à long terme

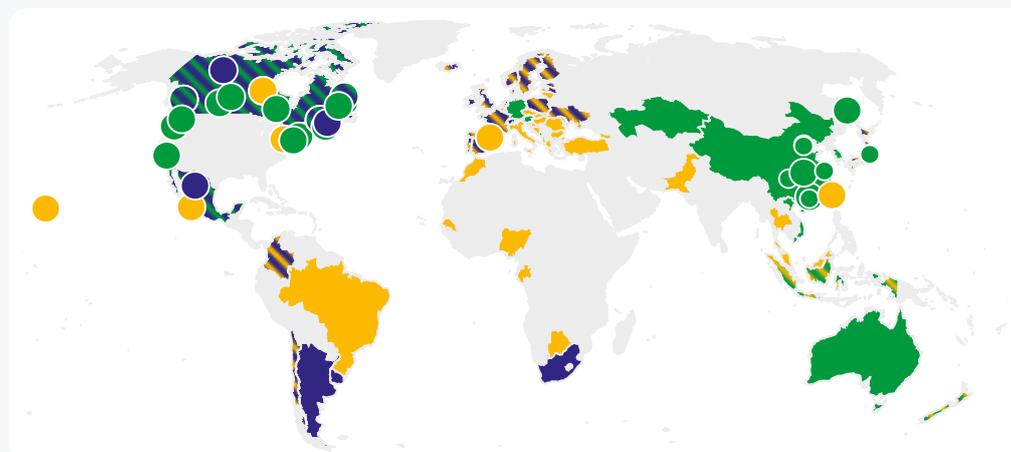


Jags Walia
Directeur de l'équipe de gestion

Une approche ESG prospective pour générer de l'alpha

Nous mettons en synergie notre dominante ESG et notre approche d'investissement active, non seulement pour améliorer les performances financières potentielles, mais aussi pour favoriser des changements positifs dans le secteur des infrastructures, en promouvant une industrie de la gestion d'actifs plus durable et plus responsable et, ce faisant, en apportant notre pierre à la décarbonation de la planète.

Carte récapitulative des initiatives régionales, nationales et infranationales en matière de tarification du carbone



- Mise en œuvre effective ou prévue d'un SCEQE*
- Étude d'un SCEQE ou d'une taxe carbone
- Mise en œuvre effective ou prévue d'un SCEQE, étude d'un SCEQE ou d'une taxe carbone
- Mise en œuvre effective ou prévue d'une taxe carbone
- Mise en œuvre effective ou prévue d'un SCEQE et d'une taxe carbone
- Mise en œuvre effective ou prévue d'une taxe carbone, étude d'un SCEQE

* SCEQE signifie Système Communautaire d'Échange de Quotas d'Émission

Source : carbonpricingdashboard.worldbank.org/map_data

Objectifs de l'Accord de Paris sur le climat

- La transition énergétique exigée par l'Accord de Paris passe par ici.
- 50 % des actifs d'infrastructure sont des actifs de production d'électricité et le secteur de l'électricité représente 30 % des émissions mondiales de CO₂.

Approche prospective des émissions de CO₂

- Nous prévoyons la trajectoire des émissions de CO₂ des entreprises afin de comprendre leur contribution future à la décarbonation.

...pour une meilleure estimation des valorisations

- À mesure que la tarification du CO₂ se généralise, les entreprises qui sont en avance dans leur démarche de décarbonation seront avantagées par rapport à celles accusant un retard (et subissant ainsi des coûts de CO₂ plus élevés).
- L'intégration de ces éléments dans nos modèles de valorisation permet d'obtenir de meilleures prévisions de la juste valeur.

Notre équipe



Jags Walia

Directeur de l'équipe de gestion et membre du Conseil ESG



Todor Ristov

Gérant



Ludovico Cappelli

Gérant



Lampros Smailis

Gérant

Informations importantes

Van Lanschot Kempenn Investment Management (VLK IM) est autorisée à gérer divers OPCVM et FIA et à fournir des services d'investissement et est, de ce fait, assujettie à la surveillance de l'autorité néerlandaise des marchés financiers. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et n'offre pas suffisamment d'informations pour prendre des décisions d'investissement. Le présent document ne contient pas de conseil d'investissement, ni de recommandation d'investissement, ni de recherche, ni d'invitation à acheter ou vendre des instruments financiers, et ne doit pas être interprété comme tel. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de leurs auteurs et sont valables uniquement à la date indiquée. Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. **Les risques propres à un investissement dans notre stratégie d'infrastructures cotées sont la négociabilité limitée, ainsi que les risques réglementaires, politiques et opérationnels.**

Risque de perte en capital

La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse et n'est pas garantie. Les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer l'intégralité de leur investissement initial. Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.